

**Communiqué du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région, à l'issue de sa quatrième réunion de haut niveau tenue au siège des Nations Unies à New York**

Nous, signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (l'Accord-cadre), avons tenu la quatrième réunion du Mécanisme régional de suivi le 22 septembre 2014 à New York, en marge de la soixante-neuvième Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). La réunion était organisée conjointement par le Secrétaire général de l'ONU, S.E. M. Ban Ki-moon et la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), S.E. Mme Nkosazana Dlamini-Zuma.

Les Chefs d'État et de Gouvernement ou les représentants des pays suivants ont pris part à la réunion :

La République d'Afrique du Sud  
La République d'Angola  
La République du Burundi  
La République du Congo  
La République Démocratique du Congo (RDC)  
La République du Kenya  
La République de l'Ouganda  
La République du Rwanda  
La République du Soudan  
La République du Soudan du Sud  
La République unie de Tanzanie  
La République de Zambie  
La République du Zimbabwe

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ont participé aux délibérations.

Nous avons réaffirmé que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération reste un mécanisme viable et efficace pour parvenir à une paix durable et à la stabilité en République Démocratique du Congo (RDC) et dans la région, et avons renouvelé notre engagement en faveur de sa mise en œuvre.

Nous avons réaffirmé notre respect pour la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États de la région.

Nous avons examiné l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région depuis notre dernière réunion.

Nous avons salué les progrès réalisés en vue de la stabilisation dans l'est de la RDC et félicité les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Brigade d'intervention de la MONUSCO pour les efforts qu'elles ont déployés de concert afin de neutraliser certaines des forces négatives qui opèrent dans l'est de la RDC. Nous avons encouragé les FARDC et la Brigade d'intervention de la MONUSCO à poursuivre leurs efforts afin de désarmer toutes les forces négatives dans l'est de la RDC, notamment les FDLR et ADF-NALU.

Nous avons condamné les incidents survenus le 11 juin 2014 entre les forces armées de la RDC et de la République du Rwanda et encouragé les deux pays à continuer à chercher des solutions aux questions d'intérêt commun, moyennant le dialogue et la coopération, conformément aux engagements qu'ils ont pris au titre de l'Accord-cadre.

Rappelant qu'à sa troisième réunion, tenue le 31 janvier 2014 à Addis-Abeba, le Mécanisme régional de suivi avait adopté le Plan d'action régional pour l'Accord-cadre, nous avons reçu le premier Rapport d'étape sur la mise en œuvre de ce Plan d'action. Nous avons pris note des progrès accomplis à ce jour dans l'exécution du Plan et avons salué les efforts que toutes les parties prenantes n'ont cessé de fournir afin de mettre en œuvre l'Accord-cadre, aux niveaux national, régional et international.

Nous avons également pris note des difficultés décrites dans le Rapport d'étape et approuvé les recommandations visant à accélérer la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre. Nous avons appelé toutes les parties prenantes concernées à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le Rapport, notamment renforcer les efforts visant à neutraliser toutes les forces négatives, accélérer la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi issues du Dialogue de Kampala, restaurer totalement l'autorité de l'État dans l'est de la RDC, lutter contre l'impunité, renforcer le Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE) et augmenter la collaboration entre États membres dans le cadre des mécanismes régionaux existants.

Nous avons félicité le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine à l'occasion de son dixième anniversaire et accueilli favorablement les conclusions de sa 442<sup>e</sup> réunion tenue le 17 juin 2014, et de sa 452<sup>e</sup> réunion tenue le 22 août 2014, au cours desquelles les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre ont également été examinés.

Nous avons félicité le Président de la CIRGL, S.E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, pour ses bons offices et sa diplomatie active en vue de faire avancer la mise en œuvre des engagements pris par les pays signataires au titre de l'Accord-cadre et promouvoir le développement et la stabilité dans la région. À cet égard, nous avons salué le Sommet ordinaire et les mini-sommets organisés sous l'égide du Président dos Santos en janvier, mars et août 2014 à Luanda et avons réaffirmé notre soutien aux initiatives régionales visant à neutraliser toutes les forces négatives opérant dans l'est de la RDC et à améliorer les relations entre pays de la région.

Nous nous sommes également félicités de la tenue, le 2 juillet 2014 à Luanda, de la seconde réunion ministérielle conjointe CIRGL/SADC ainsi que de la tenue, les 17 et 18 août 2014 à Victoria Falls (Zimbabwe), du 34<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC et avons loué leurs efforts visant à promouvoir la cohésion et la complémentarité entre ces organisations régionales en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

Nous avons rappelé les conclusions des mini-sommets et de la seconde réunion ministérielle conjointe susmentionnés ainsi que l'accent placé sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre, notamment les Résolutions 2098 (2013) et 2147 (2014) du Conseil de sécurité des Nations Unies, selon lesquelles toutes les forces négatives ont été appelées à déposer les armes, faute de quoi elles s'exposaient à des actions militaires.

Nous avons rappelé la décision du mini-sommet de la CIRGL tenu à Luanda et celle du sommet de la SADC tenu à Victoria Falls, donnant un ultimatum de six mois aux FDLR pour qu'elles se rendent et déposent les armes volontairement. Nous attendons avec grand intérêt la réunion d'évaluation à mi-parcours, prévue le 2 octobre 2014, en vue d'évaluer les progrès

réalisés à cet effet. Nous avons vivement encouragé tous les éléments restants des FDLR à se présenter, se rendre sans condition et déposer les armes, sous peine de s'exposer à des actions militaires.

Nous nous sommes félicités des visites récentes en Ouganda et au Rwanda effectuées conjointement par la délégation gouvernementale de la RDC, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, la MONUSCO et la CIRGL, afin de faire avancer le rapatriement des ex-combattants du M23, conformément aux Déclarations de Nairobi. Nous avons pris note du rapport du Gouvernement de la RDC relatif à la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi issues du Dialogue de Kampala, y compris sur le nombre d'ex-combattants du M23 ayant bénéficié d'une amnistie. Nous avons instamment prié les parties concernées à prendre les mesures nécessaires afin d'accélérer la mise en œuvre de tous les engagements contenus dans ces Déclarations.

Nous avons exprimé notre inquiétude quant aux menaces croissantes de terrorisme dans la région et nous sommes félicités des conclusions issues de la 455<sup>e</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, tenue à Nairobi le 2 septembre 2014 au niveau des Chefs d'État et de Gouvernement sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Nous avons salué la décision, prise le 30 juin 2014, du Comité de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU mise en place par la Résolution 1533 (2004), de sanctionner les Forces alliées démocratiques, (ADF-NALU), notamment parce qu'elles recrutent les enfants soldats dans le conflit armé en RDC, entre autres violations.

Nous avons noté en outre la déclaration prononcée le 28 juin 2014 au Kenya par le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, sur les questions de sécurité, le Soudan du sud et la région des Grands Lacs et salué le soutien que les Nations Unies apportent au Kenya pour l'aider à lutter contre le terrorisme.

Nous avons exprimé notre constante préoccupation face à la situation actuelle en République centrafricaine (RCA) et encouragé le gouvernement de transition à poursuivre ses efforts afin de promouvoir le dialogue et la réconciliation au niveau national. Nous avons déclaré notre soutien aux efforts régionaux menés sous l'égide de S.E.M. Président Denis Sassou Nguesso, en faveur du dialogue et de la réconciliation en RCA. Nous avons invité la communauté internationale à fournir les ressources financières et techniques nécessaires à la reconstruction et au développement de la RCA.

Nous avons également exprimé notre inquiétude face à la situation sécuritaire et humanitaire qui continue de se détériorer au Soudan du sud et avons instamment prié le leader de la SPLM-IO de signer le Protocole du 25 août 2014 relatif aux dispositions transitoires en vue de la résolution de la crise au Soudan du Sud. Nous avons exprimé notre soutien aux efforts menés par S.E M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République d'Éthiopie, en sa qualité de Président de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), pour encourager la cessation des hostilités en vue de faire avancer le processus de paix.

Nous avons félicité S.E. Mme Mary Robinson, ancienne Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Région des Grands Lacs, et les autres Envoyés spéciaux, pour leur engagement en faveur de la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Nous avons exprimé notre gratitude envers l'ancienne Envoyée spéciale Mme Robinson, pour les efforts inestimables qu'elle a déployés et qui ont contribué à la paix et la stabilité dans l'est de la RDC et la région.

Nous avons chaleureusement félicité M. Saïd Djinnit pour sa nomination en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs et l'avons assuré de notre soutien total dans le cadre de son mandat. Nous l'avons encouragé à travailler en collaboration avec les pays de la région, l'UA, la CIRGL et la SADC afin d'assurer une mise en œuvre réussie du Plan d'action de l'Accord-cadre.

Nous avons félicité le Comité d'appui technique et ses Coprésidents pour les progrès réalisés depuis la mise en place du Comité en mai 2013 et les avons en outre priés de continuer à suivre de près la mise en œuvre de l'Accord-cadre, en collaboration étroite avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et du Représentant spécial pour la région des Grands Lacs de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine.

Nous avons remercié le Secrétaire général de l'ONU et la Présidente de la Commission de l'Union Africaine d'avoir organisé de concert la quatrième réunion du Mécanisme régional de suivi ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de la réunion.

Nous avons convenu que notre prochaine réunion se tiendrait en janvier 2015, en marge du Sommet de l'Union Africaine.

New York, 22 septembre 2014